

Résumé : Rendre le genre visible dans les TIC numériques et au niveau de la sécurité internationale

Rapport présenté à Affaires mondiales Canada

Rédigé par Sarah Shoker

Les technologies de l'information et des communications numériques (TIC numériques) sont souvent considérées comme un pont vers l'autonomie sociale, politique et économique des femmes. D'abord accueillie avec une vague d'enthousiasme, la démocratie numérique des années 2000 et 2010 promettait de favoriser l'élaboration de politiques dynamiques par les citoyens et un avenir prometteur pour la gouvernance électronique (Van Dijk 2013, 2.) Ces promesses sont toujours d'actualité, même si l'optimisme entourant la démocratie numérique a fait place à l'anxiété. Aujourd'hui, les TIC numériques modifient l'influence mondiale, parfois au profit d'acteurs malveillants qui portent atteinte aux normes démocratiques libérales et menacent les droits des femmes dans le monde entier.

Les femmes sont particulièrement et disproportionnellement touchées par les conflits et les menaces à la paix et à la sécurité internationales. Le présent rapport commence à concilier l'écart entre la Stratégie nationale de cybersécurité (SNCS) du Canada et son engagement à l'égard du programme sur les femmes, la paix et la sécurité. L'objectif est de rendre le genre visible dans le cadre des discussions actuelles que tient le Groupe de travail à composition non limitée des Nations Unies (GTCNL de l'ONU) sur les TIC numériques dans le contexte de la sécurité internationale. Ce rapport, commandé par Affaires mondiales Canada, révèle que les décideurs canadiens prennent des mesures pour combler l'écart entre la cybersécurité internationale et la Politique d'aide internationale féministe du pays. Alors que la plupart des États dotés de stratégies nationales en matière de TIC parlent des femmes, souvent en rapport avec les possibilités de formation et l'augmentation de la représentation des femmes au sein du secteur des TIC, le genre est pratiquement absent des recherches sur la sécurité internationale dans le contexte des TIC numériques. Outre les recherches universitaires traditionnelles et les rapports de l'industrie, le présent rapport utilise des entrevues confidentielles et anonymes menées auprès d'un petit nombre de personnes qui travaillent sur la gouvernance de l'Internet et des TIC et qui vivent dans des pays à faibles et moyens revenus. Ces personnes sont une source inestimable de données, agissant souvent comme témoins d'agitations civiles dont il est peu question dans les médias.

Vulnérabilités des TIC numériques : Harcèlement et violence fondés sur le genre et facilités par les TIC

Selon le rapport, l'accès aux TIC numériques et leur utilisation par les femmes sont étroitement liés à la paix et à la sécurité transnationales. Pour étudier cette relation, le rapport évalue trois vulnérabilités, analyse une étude de cas sur les incidences sexospécifiques des interruptions d'Internet, documente l'écosystème numérique dynamique conçu pour lutter contre les violations des droits des femmes, et conclut en proposant deux pistes de recherche pour l'avenir. Les vulnérabilités énoncées ci-dessous ne représentent pas une description complète du portrait de la

menace. Elles aident plutôt les décideurs à redéfinir la cybersécurité comme un ensemble d'outils ayant des implications sexospécifiques qui touchent la sécurité internationale.

- Il y a un lien entre le fossé numérique entre les sexes et la paix et la sécurité internationales.
- Les femmes et les minorités sexuelles et de genre sont confrontées à des modèles sexospécifiques de violence politique facilités par les TIC.
- Les communautés en ligne peuvent devenir des incubateurs de radicalisation et de recrutement d'hommes et de garçons.

Vulnérabilité n° 1 : Il y a un lien entre le fossé numérique entre les sexes et la paix et la sécurité internationales. La recherche sur le genre et les TIC vise généralement à combler ce que l'on appelle communément le « fossé numérique », qui se définit en gros comme l'écart entre ceux qui se servent des « ressources numériques pour s'engager, se mobiliser et participer à la vie publique » et ceux qui n'y ont pas accès (Antonia et Tuffley 2014, 674). Comparativement aux hommes, les femmes sont plus susceptibles d'être les principales pourvoyeuses de soins et les responsables de l'approvisionnement en énergie du ménage. Elles ont également tendance à être moins mobiles et plus sujettes à l'isolement social (Davies et coll. 2020). Les TIC sont assorties d'une liste de promesses visant à atténuer ces défis. Voilà pourquoi le développement de l'infrastructure des TIC est au cœur du débat sur l'égalité des femmes, alors même que les gouvernements tentent de résoudre la tension entre les TIC en tant qu'outils qui permettent l'expression des opinions politiques et perpétuent le harcèlement et la violence sexospécifiques.

L'accès des femmes aux TIC semble refléter d'autres indicateurs utilisés pour mesurer l'égalité des sexes. Par exemple, les femmes qui ont accès à des programmes d'études sont également plus susceptibles d'avoir accès aux TIC. Il semble y avoir un lien entre les troubles sociaux et les restrictions des TIC pendant les élections et les transitions gouvernementales, et c'est pendant cette période que les femmes sont plus susceptibles d'être victimes de violence sexuelle et d'autres formes de privation de leurs droits politiques (Ballington, Bardall et Borovsky, 2017). Les femmes se heurtent à de plus grandes restrictions en termes de mobilité et d'accès pendant les périodes de restriction des TIC. Ce lien fait l'objet d'un examen plus approfondi dans l'étude de cas sur les interruptions d'Internet.

Vulnérabilité n° 2 : Les femmes et les minorités sexuelles et de genre sont confrontées à des modèles sexospécifiques de violence politique facilités par les TIC. Comparativement aux hommes, les femmes sont plus exposées à la violence et au harcèlement facilités par les TIC, et les transgenres, les lesbiennes, les bisexuels et les femmes racialisées sont encore plus exposés que les femmes blanches (Citron et Franks 2014, 354). Les femmes appartenant à des minorités, notamment les femmes de couleur, les lesbiennes et les personnes transgenres, voient leur identité devenir une cible supplémentaire pour le harcèlement et la violence facilités par les TIC. Les pays à revenu faible, moyen et élevé affichent également des profils différents en matière de violence fondée sur le sexe facilitée par les TIC. Il en est davantage question dans la suite du présent document. Quelles que soient leur situation géographique et leur identité, les auteurs de

harcèlement et de violence facilités par les TIC manifestent la même « résistance structurée à l'expression publique des femmes » (Sobieragj, 2017, 2).

Certains chercheurs affirment que la violence contre les femmes est directement liée à l'incapacité d'un État à contrer la violence à l'intérieur de ses propres frontières (Htun et Jensenius, 2020, 145). Plutôt que d'être considérée comme une forme distincte de violence, cet argument présente la violence contre les femmes comme une extension de la même violence dirigée contre les hommes actifs sur la scène politique; les deux groupes subissent les conséquences de la vie dans des États où les institutions démocratiques sont faibles (Piscopo, 2016, 437). D'autres chercheurs ont réagi à ces critiques en soulignant l'expérience vécue par des militantes et des femmes politiques vivant dans des États dotés de solides institutions démocratiques et en mesure d'appliquer le droit pénal (Krook et Sanin, 2016, 465,). La capacité de l'État influence le caractère de l'attaque facilitée par les TIC, mais ne protège pas les femmes des pays à revenu élevé contre la violence fondée sur le sexe facilité par les TIC.

Vulnérabilité n° 3 : Les communautés en ligne peuvent devenir des incubateurs de radicalisation et de recrutement d'hommes et de garçons. La plupart des recherches sur le terrorisme moderne établissent un lien entre les plateformes des médias numériques et la radicalisation, mais il n'est pas toujours évident de savoir si le nombre croissant de sites Web extrémistes en ligne est la cause de la radicalisation plutôt que d'y être lié (von Behr et coll. 2013, 17). En général, la documentation sur la violence extrémiste considère Internet comme un « accélérateur » de la radicalisation, où les idées extrémistes sont normalisées au sein d'une communauté d'individus qui se valident mutuellement. Selon Michael Kimmel, chercheur en masculinité, la majorité des individus qui perpétuent la violence politique non étatique sont des hommes, un point commun qui s'étend sur l'ensemble du spectre idéologique (Kimmel, 2018). Ils sont également plus susceptibles d'être ciblés et recrutés dans des groupes politiques violents (Shoker, 2018, 42). Les journalistes soulignent de plus en plus le lien entre les tireurs de masse de type « loup solitaire » et leurs antécédents de violence familiale et de misogynie à l'égard des femmes. On ne sait pas encore si la violence à l'égard des femmes est une variable causale ou un prédicteur utile de la violence idéologique par arme à feu dans les pays démocratiques. De plus, la quasi-totalité des fusillades de masse se produit dans des pays démocratiques libéraux, suggérant ainsi que le type de régime peut influencer le type ou le style de violence d'un agresseur.

Étude de cas n° 1 : Interruption d'Internet

Les interruptions d'Internet sont des défaillances des infrastructures essentielles orchestrées pour des motifs politiques et surviennent souvent pendant les périodes d'agitation civile. Certains chercheurs considèrent les interruptions d'Internet comme une tactique parmi bien d'autres outils, allant du filtrage du contenu à la désinformation coordonnée, jusqu'à l'arrestation d'individus pour expression politique en ligne (Diebert et Rohozinski, 2010, 7). Plusieurs ONG ont toutefois choisi de qualifier de phénomène particulier les interruptions d'Internet, y compris les interruptions partielles qui touchent les plateformes de médias sociaux. Les interruptions d'Internet sont en augmentation dans le monde entier, passant de 106 en 2017 à 122 en 2019, l'Asie et l'Afrique étant les pays les plus touchés (*ibid.*). Bien que les dirigeants politiques ne

justifient pas les interruptions d'Internet en invoquant la protection des femmes, ils affirment de plus en plus que ces interruptions sont nécessaires pour prévenir la violence engendrée par la désinformation sur les médias sociaux. En moins de 10 ans, les interruptions d'Internet sont devenues normales et sont maintenant perçues comme des solutions viables pour réprimer à la fois les mobilisations politiques pacifiques et les protestations politiques violentes. Malgré la hausse du nombre d'interruptions d'Internet dans le monde, il y a encore très peu de données disponibles sur l'impact de ces interruptions sur le genre. Pourtant, depuis au moins les années 1990, les spécialistes de la préparation aux situations d'urgence et en cas de catastrophe ont constaté que les femmes font face à divers défis dans les situations d'urgence liées aux infrastructures essentielles (Fothergill 1996; Yasmin 2016; Davis et coll. 2020).

Les ONG ont constaté que le blocus des communications est particulièrement problématique lorsqu'on essaie de travailler avec des populations vulnérables. Lorsque les lignes de communication sont bloquées, les ONG ne peuvent plus offrir leurs services habituels aux groupes de population qui sont confrontés au double fardeau de la violence familiale et de la violence gouvernementale (Bakshi, 2019). Ces rapports personnels reprennent en grande partie les conclusions générales des recherches sur la violence sexiste lors de situations de crise nationale et financière. En effet, les femmes sont davantage victimes d'agressions sexuelles et de violence de la part de partenaires masculins qui ont perdu leur emploi (Davis et coll. 2020). L'accès aux TIC numériques est également essentiel pour les militantes. Les interruptions d'Internet créent de nouvelles restrictions à la mobilité des femmes et à leur capacité de participer à des manifestations politiques. Étant donné que les femmes se voient parfois interdire par leurs parents ou même leur mari de quitter la maison lors de troubles violents, elles dépendent davantage d'Internet pour établir des liens et se mobiliser. Elles utilisent également Internet pour vérifier si certains quartiers résidentiels sont sécuritaires et accessibles. Lorsqu'elles n'ont pas accès à des plateformes Internet, elles sont plus susceptibles de rester à l'intérieur et de s'isoler de leurs communautés politiques et sociales.

Utiliser les TIC numériques pour prévenir la violence sexiste

Les défenseurs des droits des femmes utilisent de plus en plus les TIC numériques pour renforcer leur résilience face aux perturbations sociales. Ils se servent des TIC numériques pour créer des plateformes dans lesquelles on trouve des « gens ordinaires qui possèdent des connaissances sur les guerres » et où « leurs souvenirs sont des documents essentiels à la construction d'un récit de guerre » (Parashar, 2013, 626). Peu importe si des solutions facilitées par les TIC apparaissent en réponse à des tendances à long terme, comme dans le cas de HarassMap, ou en réponse à des flambées de violence électorale à court terme, comme dans le cas d'Ushahidi, la résistance des femmes « chez elles » est liée au contexte de la sécurité internationale. Ces technologies naissent dans des contextes politiques turbulents, où le changement de régime met également en évidence la précarité des droits politiques et sociaux des femmes. Plusieurs de ces solutions de rechange facilitées par les TIC proviennent d'espaces hors ligne, où les femmes adoptent une série de mesures d'adaptation pour réduire le risque d'être victimes de violence et de harcèlement. Les femmes utiliseront les TIC numériques pour déterminer les espaces qui leur sont ouverts, comme

ce fut le cas pour des militantes soudanaises qui se sont servies des médias sociaux pour évaluer la sécurité des espaces hors ligne. Plusieurs de ces formes de résistance facilitées par les TIC font peser le fardeau de la protection sur les groupes démographiques qui sont déjà les plus susceptibles d'être victimes de violence. Bien que ces solutions soient conçues pour traiter les symptômes de l'inégalité entre les sexes en créant un espace qui permet aux femmes de continuer à participer à la vie publique, elles ne transforment pas nécessairement les cadres juridiques qui permettent aux auteurs des crimes de cibler les femmes en premier lieu.

Conclusion et recommandations

Recommandation 1 : Il faut inciter les décideurs des États membres à recueillir des statistiques ventilées en fonction du sexe. Le présent rapport ne contient pas d'analyse documentaire systématique, car le processus demeure incomplet et alourdi par de mauvaises méthodes de collecte de données. Les chercheurs ont encore du mal à mesurer le fossé numérique. Alors que le Canada et d'autres États à revenu élevé recueillent des statistiques sur l'utilisation des TIC ventilées selon le sexe, la collecte de données « non genrées » demeure la norme dans les pays à faible revenu et dans plusieurs pays à revenu intermédiaire. Les pays qui recueillent des statistiques sur les TIC en fonction du sexe sont aussi généralement ceux où la parité entre les sexes dans l'utilisation des TIC est presque parfaite (Hafkin et Huyer, 2007.) En général, les recherches visant à évaluer le fossé numérique entre les sexes sont menées à l'aide de méthodes qualitatives et comparatives qui sont à la discrétion du chercheur. La recherche révèle un environnement où il est possible de vérifier l'inégalité entre les sexes dans le domaine des TIC de manière empirique, mais la nature non systématique des données disponibles représente un défi pour les décideurs qui souhaitent utiliser des indicateurs sexospécifiques pour mesurer l'évolution de la société au fil du temps. « À l'instar du fossé numérique, un fossé statistique existe là où les besoins sont les plus grands, c'est-à-dire dans les pays en développement » (Huyer et coll. 2005, 194 cité dans Hafkin et Huyer, 2007, 26). L'écart entre la collecte de données sur les TIC dans les pays à revenu élevé et celle dans les pays à faible revenu risque également d'empêcher les femmes des pays en développement de participer à la conversation internationale sur les politiques des TIC.

Recommandation 2 : Les États devraient envisager d'investir dans la recherche qui examine si l'accès des femmes aux TIC numériques est un indicateur positif pour la paix et la stabilité internationales. Des études sur le genre et la sécurité internationale ont mis en évidence la relation positive entre la stabilité de l'État et le droit des femmes. Il existe toutefois très peu de recherches sur le lien entre le fossé numérique et la paix et la stabilité internationales. Bien que la fin de la guerre froide et le consensus international sur la sécurité humaine aient poussé les États à redéfinir « ce que constitue la sécurité », il faut davantage concilier l'absence de genre dans les TIC numériques et la sécurité internationale. Le lien entre le fossé numérique entre les sexes et la paix et la stabilité mondiales permet notamment d'examiner si l'amélioration de l'accès des femmes aux TIC peut également avoir des effets transnationaux positifs sur la communauté internationale.